



Comité d'Esgrime d'Ile de France

Paris, le 3 octobre 2010

FLEURET CADET

N2 n°1, FLEURET HOMME CADET INDIVIDUEL

L'épreuve n°1 de Nationale 2 individuelle au fleuret homme cadet sera organisée le :

21 novembre 2010

Salle F. Laurie
Complexe Sportif Colette Besson
Rue Jean Moulin
95500

Horaires

Individuel Fleuret Hommes Cadets	Appel	8h00
	Scratch	8h30

Engagements :

Les engagements pour l'épreuve individuelle devront être effectués **avant le vendredi 19 novembre 2010 à 23h59** sur l'interface d'engagements de la FFE.

Droit d'inscription :

- ✓ 10 € pour les épreuves individuelles.

Arbitrage :

- ✓ 1 arbitre à partir de 4 tireurs engagés pour l'épreuve individuelle.

La compétition se déroulant sur deux jours, pour son bon déroulement, nous vous demandons de bien vouloir respecter la règle de l'arbitrage d'un arbitre pour 4 tireurs garçons + filles. Merci de votre compréhension.

Fabrice WITTMER
CTS Ile de France

Siège social :

Comité d'Esgrime – 40 av. du Gal Leclerc – BP 56 – 78362 MONTESSON cedex